

Le 20 septembre 2016

**ASSEMBLÉE D'UNITÉ DES CHARGÉES, CHARGÉS DE COURS  
DU DÉPARTEMENT DES SCIENCES JURIDIQUES**

**Le lundi 24 octobre 2016  
À 12 h 30 au local A-R542**

Bonjour chères, chers collègues,

Vous êtes chaleureusement conviés à l'assemblée statutaire de votre unité départementale autour d'un léger repas\* en compagnie de vos collègues chargés, chargés de cours.

L'an dernier, vous étiez 3 autour de la table, augmenterez-vous ce nombre cette année? Pourquoi ne pas en profiter pour inviter une nouvelle collègue, un nouveau collègue!

Au menu des discussions:

- Les développements à *chaud* de la négo!
- Le compte-rendu de vos représentants.es siégeant aux diverses instances universitaires
- Les fameuses élections des représentants.es à l'assemblée départementale, au comité de programme, au comité de liaison local, etc.
- Et plusieurs autres sujets liés à vos conditions de travail!

Cette rencontre vous permettra d'être à l'affût de ce qui se passe dans votre université, votre syndicat et au cœur de votre département ... On en sait jamais trop !

Nous vous demandons de **confirmer votre présence par retour de courriel au plus tard le 20 octobre** afin de connaître le nombre exact de convives pour offrir un repas à toutes les personnes présentes.

Au plaisir de nous retrouver!

Syndicalement vôtre,

Nathalie Blanchet, Comité mobilisation-intégration  
pour Elsa Acem, déléguée syndicale

\*Veuillez nous signaler toute diète spéciale lors de vos réservations.

.../voir au verso

## ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Mot d'accueil
3. État des négociations de la convention collective
4. La mobilisation des membres et le rôle des déléguées et délégués
5. Projets d'intégration
  - Suivi des dossiers par le Comité de liaison local
  - Demande de prolongation
6. Rapport (verbal ou écrit) des représentantes, des représentants
7. Élections :
  - a) délégation au Conseil syndical (9) <sup>1</sup>
  - b) représentation à l'Assemblée départementale (1) <sup>2</sup>
  - c) représentation au Conseil académique (1) <sup>2</sup>  
(mandat de trois ans – du 1<sup>er</sup> juin 2017 au 31 mai 2020)
  - d) représentation au Comité exécutif du Conseil académique (1) <sup>3</sup>  
(doit provenir du Conseil académique)  
(mandat de trois ans – du 1<sup>er</sup> juin 2017 au 31 mai 2020)
  - e) représentation à l'Unité de programme de premier cycle :
    - Droit (1) <sup>2</sup>
  - f) représentation à l'Unité de programme de cycles supérieurs :
    - Droit (1) <sup>2</sup>
  - g) représentation au Comité de liaison local (CLL) (3) <sup>3</sup>
8. Divers

N.B.: - À l'exception de la représentation au Conseil académique, tous les mandats pour les postes à combler sont d'une durée d'un an, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017.

- Les personnes intéressées à siéger à l'une ou l'autre des instances et qui ne peuvent assister à la réunion sont priées de faire parvenir une procuration à Elsa Acem ou à Nathalie Blanchet au SCCUQ (A-R540).

---

<sup>1</sup> accorde du pointage

<sup>2</sup> accorde du pointage et une rémunération

<sup>3</sup> est rémunérée